

X^{me} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Genève, 30 mars 1921.

COMITÉ CENTRAL
DE LA CROIX-ROUGE HELLÉNIQUE

Rapport sommaire de l'Action de la Croix-Rouge hellénique de 1912 à 1920.

La Croix-Rouge hellénique a été fondée par décret du 10 juin 1877, sous le haut patronage de la reine Olga, et elle a été reconnue par le Comité international de la Croix-Rouge, par sa circulaire du 6 octobre 1877.

Jusqu'à la guerre de 1912, la Croix-Rouge hellénique n'a jamais manqué de collaborer à l'œuvre de secours soit pendant la guerre de 1897, soit lors des tremblements de terre de Chios et de Messine, soit en toute autre occasion, qui appelait son intervention.

Mais c'est surtout depuis la guerre de 1912, que son action a pris un développement plus systématique et plus considérable.

Ecole d'infirmières. — Le premier souci de la Croix-Rouge a été de créer un corps d'infirmières bénévoles et un corps d'infirmières professionnelles, ces dernières pouvant servir en temps de paix.

Déjà, en 1911, elle a institué l'école d'infirmières bénévoles avec des cours théoriques et pratiques comportant un stage à l'hôpital.

Ces cours ont pris une grande extension pendant la guerre 1912-1913 et ont continué depuis jusqu'à ce jour ; de telle façon que la Croix-Rouge peut aujourd'hui compter 200 infirmières bénévoles diplômées, dont 119 infirmières assistantes (epikouri adelphai), 69 infirmières hospitalières (adelphai) et 12 infirmières-major (proïstamenai).

Nombreuses sont les infirmières qui se sont distinguées surtout pendant la dernière guerre, en servant pendant de longs mois aux ambulances du front, soit celles créées par la Croix-Rouge, soit aux ambulances militaires, et en s'exposant aux

diverses épidémies et aux fatigues d'une campagne qui a duré des années.

34 médecins et 32 infirmières ont obtenu du ministère de la Guerre la médaille du mérite militaire, pour les services signalés qu'ils ont rendus à l'armée pendant les années 1916-1919 en faisant preuve de courage, de dévouement et d'abnégation en maintes circonstances critiques. Parmi les infirmières, deux ont en outre obtenu la croix de guerre, et la plus vaillante d'entre elles, qui n'a pas discontinué depuis 1916 à 1920 à servir dans les ambulances et les hôpitaux, en suivant l'armée en Macédoine, en Russie, en Roumanie, à Constantinople et en Asie Mineure a obtenu la médaille Florence Nightingale.

La Croix-Rouge n'a pas pu jusqu'à ce jour exécuter la seconde partie de son programme pour l'Ecole d'infirmières, à savoir de créer un corps d'infirmières professionnelles, et c'est pour la raison qu'elle n'a pas encore pu avoir son hôpital. Mais nous sommes heureux d'annoncer qu'une donation importante vient d'être faite par un grand philanthrope, M. Benachis, dans le but de construire un hôpital modèle, pour servir d'école d'infirmières.

Hôpitaux. — Aussitôt la guerre déclarée, en septembre 1912, la Croix-Rouge s'est entendue avec la direction du Service de santé, et elle a pris l'engagement de créer divers hôpitaux et ambulances suivant le programme établi par la direction du Service de santé.

Ainsi les divers hôpitaux créés par la Croix-Rouge ont commencé à fonctionner :

le 14 octobre 1912	à Chalcis	un hôpital de	100	lits
» 14	»	» à Volo	»	» 130 »
» 14	»	» à Kravassara (Epire)	100 »
» 18	»	» la première ambulance à Kozani (Macédoine)	70 »
» 18	»	» à Athènes, avenue Alexandra	550 »
»	»	» à Thèbes	110 »
» 22	»	» à Arta (Epire)	130 »
» 26	»	» la 2 ^{me} ambul. en Macédoine	70 »
» 31	»	» à Patras	250 »

le 6 novembre 1912	1 ^{er} hôpital à Salonique.....	80	»
» 10	» à Pramanta (Epire) ambul...	25	»
» 17	» 2 ^{me} hôpital à Salonique.....	80	»
» 19	» à Préveza (Epire).....	240	»
» 5 décembre 1912	à Salonique 30 hôpitaux.....	80	»
» 10	» à Preveza une ambulance	70	»
» 11	» hôpital pathologique.....	125	»
» 2 Février 1913	à Emin Aga une ambulance...	70	»
» 3	» à Préveza 2 ^{me} hôpit. pathol.....	75	»
» 13 mars 1913	hôpital mixte à Janina.....	80	»

En même temps qu'elle s'occupait à compléter le matériel et à trouver le personnel nécessaire pour la création de tous ces hôpitaux, la Croix-Rouge formait des comités de propagande tant à l'intérieur de la Grèce, qu'à l'étranger, où il y avait de florissantes colonies helléniques, aux fins d'obtenir les moyens pécuniaires nécessaires au fonctionnement de ces hôpitaux.

Elle adressait en outre un appel au Comité international par une dépêche du 7-20 octobre 1912.

Enfin elle nommait un grand comité de dames, qui ont ouvert des ateliers de couture pour la confection de tout le matériel hospitalier et sanitaire.

Mais la guerre balkanique avait à peine fini, et un grand nombre des hôpitaux était dissous, lorsqu'une nouvelle guerre éclata contre la Bulgarie, ce qui imposa le renforcement des hôpitaux de Salonique. Un nouvel hôpital fut donc créé dans le bâtiment de l'Ecole turque Idadieh, de 1,300 lits, et un laboratoire microbologique mobile a été envoyé à Demir-Issar, le choléra y ayant fait son apparition.

En plus un poste de premiers secours a été organisé à la gare d'Athènes-Larissa pour donner les premiers soins et un peu de repos aux soldats et prisonniers transportés par chemin de fer des champs de bataille.

La Croix-Rouge a ainsi pendant les deux guerres 1912-1913, du 14 décembre 1912 au 15 décembre 1913, organisé et fait fonctionner 20 hôpitaux et ambulances, avec 3,500 lits environ ; elle a hospitalisé 19,100 blessés et malades avec 292,415 journées de traitement.

Pendant les mois d'hiver, la Croix-Rouge a envoyé à l'armée une grande quantité de vêtements en laine, gilets de flanelle, chaussettes, ceintures, cache-nez, etc., dont partie a été envoyée par les colonies grecques d'Angleterre, et partie a été fabriquée par le Comité des dames à Athènes.

Un détachement des boys-scouts a été affecté au service de la Croix-Rouge et il a rendu des grands services.

Secours des autres Croix-Rouges. — Le premier secours qui nous est arrivé de l'étranger provient du pays qui a été le berceau de la Croix-Rouge ; c'est l'ambulance Suisse-Vaud-Genève, arrivée le 3-16 novembre au Pirée, composée de 20 personnes, 9 médecins et 11 infirmières et infirmiers, avec 80 lits, un moteur électrique Félix pour l'éclairage de la salle d'opération, et en général avec tout le matériel pour l'installation de l'ambulance.

Le tout était sous la direction du distingué chirurgien Albert Reverdin, aidé par 8 autres médecins.

Cette ambulance installée provisoirement à Préveza a été vite transportée à Philippias, où se trouvait le quartier général et où elle a rendu de très grands services, le triage des blessés se faisant dans ses salles.

Elle a hospitalisé 2,137 blessés avec 5,130 journées de traitement et une mortalité de 1,30%.

La Croix-Rouge italienne nous a également envoyé une ambulance complète avec son personnel et matériel sous la direction du médecin-major Crescini Gino et plus tard du lieutenant-col. Dr Licoln De Castro. Cette ambulance dirigée d'abord sur Arta a été définitivement installée à Philippias, et elle y a hospitalisé depuis le 9 novembre 1912 jusqu'au 19 avril 1913, 1,030 blessés avec 5,402 journées de traitement.

La Croix-Rouge hollandaise nous a envoyé une ambulance sous la direction du Dr J. C. J. Bierens de Haan, composée de 33 personnes et munie de tout le matériel nécessaire pour un hôpital de 140 lits.

Elle a été dirigée sur Salonique, et s'est installée à l'Orphelinat Papafion. Elle y a travaillé jusqu'à fin décembre, date à laquelle elle s'est transportée à Préveza en Epiré. Elle a rendu de très grands services tant à Salonique qu'à Préveza.

Deux ambulances, chacune de 50 lits, nous ont été envoyées par la Croix-Rouge russe, l'une sous la direction du Dr Napalkow, et l'autre sous la direction du Dr Vladimir Volochinow.

La première s'est installée au Pirée à la villa Skouloudi, et la deuxième à Volo et au Pirée ; toutes les deux ont bien travaillé et en partant elles nous ont laissé tout leur matériel.

La Croix-Rouge allemande a envoyé à la reine Sophie un personnel médical sous la direction du Dr Coenen, et des infirmières.

La Croix-Rouge suédoise a aussi envoyé une mission médicale, qui a travaillé en Macédoine.

C'est aussi en Macédoine qu'ont travaillé la mission médicale de la colonie hellénique de Londres et l'ambulance de la colonie hellénique d'Égypte sous la direction du Dr Cartoulis.

Enfin les deux Sociétés de la Croix-Rouge française nous ont envoyé deux missions d'infirmières, l'une sous la direction de l'infirmière-major M^{me} Panas, et l'autre sous celle de l'infirmière-major, M^{me} Lountzi.

Secours en argent des Croix-Rouges. — Les Croix-Rouges nous ont envoyé en tout une somme de fr. 47,971,60 savoir :

Comité international de Genève.....	Fr.	1,000.—
Croix-Rouge américaine.....	»	27,803.10
» » argentine.....	»	100.—
» » d'Autriche-Hongrie.....	»	9,466.80
» » bulgare.....	»	870.—
» » française.....	»	680.—
» » danoise.....	»	200.—
» » japonaise.....	»	1,600.—
» » espagnole.....	»	672.50
» » chinoise.....	»	400.—
» » cubaine.....	»	500.—
» » mexicaine.....	»	500.—
» » portugaise.....	»	198.65
» » roumaine.....	»	1,000.—
» » russe.....	»	2,980.55

Nous devons encore mentionner que nous avons reçu des dons

importants en habits et matériel sanitaire des Croix-Rouges anglaise, belge, suisse, italienne, roumaine et russe.

Finances. — A l'appel de la Croix-Rouge, les colonies helléniques établies à l'étranger ont répondu très généreusement.

1,300,758.9 dr. ont été envoyées par les différentes colonies helléniques en dehors du pays, 660,361.65 ont été souscrites dans le pays et 47,971.60 ont été envoyées par les différentes Croix-Rouges.

Nous devons mentionner, à l'honneur de ces colonies, qu'en dehors des sommes envoyées à la Croix-Rouge, plus de 2,000,000 de dr. ont été envoyées à la reine Sophie et des sommes très importantes aux différentes princesses, sans compter plus de 7 millions de dr. qu'elles ont envoyées à M. Venizelos pour les besoins nationaux.

Ces généreux secours ont permis à la Croix-Rouge non seulement de faire face à tous les frais, qu'entraînait l'installation et le fonctionnement de ses hôpitaux, mais d'augmenter aussi son capital de 615,866.23 dr., soit de dr. 863,771.23 d'avant la guerre à 1,479,637.46.

Une fois les guerres 1912-1913 terminées, la Croix-Rouge hellénique s'est occupée à dresser son plan d'action pendant la paix.

I. Tout d'abord, mettant en exécution la promesse donnée à la Conférence internationale des Croix-Rouges tenue à Washington le 7 mai 1912, elle insista auprès de son Gouvernement, et obtint en décembre 1913, le vote par le parlement hellénique du projet de loi pour la protection de l'insigne et du nom de la Croix-Rouge.

Cette loi portant le n° 140 a été publiée et mise en vigueur dès le 21 janvier-3 février 1914.

II. Elle a décidé conformément au vœu exprimé dans la susdite conférence de Washington, de prendre part et de prêter son concours à la lutte contre la tuberculose, le paludisme, et toutes autres épidémies. Ainsi elle accorda, depuis, une subvention annuelle à la Ligue panhellénique contre la tuberculose pour l'entretien d'un dispensaire à Athènes.

Elle envoya son laboratoire mobile à Demir-Issar pendant le choléra pour y prêter son concours.

Elle versa 10,000 dr. pour aider les sinistrés du tremblement de terre en Thrace ; elle fournit le matériel pour créer un hôpital d'aliénés pour les soldats, atteints pendant la guerre.

Elle envoya à la mission de la Croix-Rouge anglaise 800 tubes de vaccin contre la petite vérole, etc. D'accord avec la direction du Service de santé, elle organisa dans tous ses hôpitaux de guerre une section pathologique pour y traiter notamment les malades de paludisme.

III. Elle a décidé la construction de magasins de dépôt de matériel, et elle a mis à l'étude la construction d'un hôpital-école pour la formation d'infirmières.

IV. Elle a frappé une médaille commémorative qu'elle a distribué à tous ceux qui ont travaillé à la Croix-Rouge pendant la guerre.

V. Enfin elle a décidé la création de sections de la Croix-Rouge dans les principales villes en province.

1914

Sur l'appel adressé le 5 mars par les métropolitains de l'Epire autonome, la Croix-Rouge s'est d'abord empressée d'envoyer du matériel chirurgical, des instruments de chirurgie, des lits, brancards et autre matériel hospitalier, 5 infirmières expérimentées et de l'argent.

Mais plus tard, les besoins augmentant de plus en plus, elle a envoyé une mission médicale avec le complément du matériel pour installer une ambulance complète.

Cette ambulance a dû se fixer définitivement à Grapsi, où elle a travaillé depuis le 23 avril jusqu'au 8 août, ayant hospitalisé 416 blessés et malades.

Au mois d'avril 1914, la reine mère Olga, sous les auspices de laquelle la Croix-Rouge a été fondée en 1877, et qui comme présidente d'honneur a eu sous son patronage la Croix-Rouge, a déclaré qu'après le malheur qu'elle a eu de perdre feu le roi

Géorges, elle désirait se retirer de ses fonctions, en laissant la place à la reine Sophie et en exprimant sa haute bienveillance et sa reconnaissance à la Croix-Rouge pour tout ce qu'elle avait accompli.

La reine Sophie à laquelle le Conseil s'est adressé pour la prier d'accepter la présidence d'honneur, a exprimé le désir de prendre la présidence effective de la Société, d'y faire participer le prince héritier et de modifier les statuts en augmentant le nombre des membres du Conseil.

Les statuts ont été modifiés dans le sens proposé par la reine et ont été approuvés par jugement du Tribunal d'Athènes, le 6 décembre 1914.

Le nombre des membres du Conseil élus par l'assemblée générale a été porté à 18, dont 6 étaient proposés par la reine.

Le Conseil élit un Comité exécutif composé d'un des deux vice-présidents, du secrétaire général, et de quatre autres membres du Conseil.

A la déclaration de la guerre européenne, la Croix-Rouge répondant à l'appel du Comité international de Genève en faveur des Croix-Rouges des pays belligérants, a envoyé au Comité international 10,000 fr., avec prière de les distribuer parmi les autres belligérants suivant les besoins de chacun.

Quant à la Serbie et au Monténégro, ayant appris que ces pays avaient un grand besoin de chirurgiens et de matériel chirurgical, et ayant reçu un appel direct de leurs Croix-Rouges, le Comité d'Athènes n'a pas cru pouvoir mieux faire que d'envoyer à chacun d'eux une équipe chirurgicale complète avec personnel médical, infirmières, matériel chirurgical, etc.

La mission envoyée en Serbie s'est d'abord installée à Kra-kougevatz, puis à Uskub ; elle y a travaillé depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 6 février 1915, ayant hospitalisé en tout 1,915 blessés et malades avec 39, 973 journées de traitement. Le médecin directeur de la mission, l'infirmière-major et 2-3 autres ayant été atteints du typhus exanthématique, la mission a pris fin, et nous sommes heureux d'annoncer que les membres de notre personnel, qui avaient été atteints, ayant pu arriver à Salonique et à Athènes, où ils ont été soignés, nous n'avons pas eu de mort à déplorer.

Pour compléter nos secours à la Serbie, nous lui avons encore envoyé 2,000 kg. de coton hydrophile.

La mission au Monténégro n'est arrivée que le 16 septembre à Gorasda, où elle a reçu des blessés et malades jusqu'au 10 octobre, date à laquelle elle a été dirigée sur Plevlia et plus tard sur Pegderitza. Elle y est restée jusqu'au 2 février 1915 ayant hospitalisé en tout 1,424 blessés et malades.

Les cours à l'école des infirmières bénévoles ont continué pendant l'hiver 1914. Sur 132 inscrites, 62 seulement ont passé l'épreuve théorique et ont été admis à faire leur stage pratique.

La Croix-Rouge a pu créer deux sections en province, une à Volo, l'autre à Salonique.

Au secours des réfugiés épirotes à Janina, la Croix-Rouge a envoyé un nombre important de vêtements, linge, lainage et 5,000 dr. en argent.

1915

En 1915, le premier soin du Conseil a été de compléter le matériel en magasin, de façon à être prêt à toute éventualité.

Il a ainsi complété le matériel pour 3 ambulances sous tentes de 60 lits chacune ; aménagé 5 hôpitaux chirurgicaux fixes de 100 lits chacun, avec tout le matériel sanitaire et autre ; il a préparé tous les appareils à fixer sur un bateau-hôpital pour transporter des blessés.

Il s'est procuré 3 auto-sanitaires, dont chacune était aménagée pour le transport de 4 blessés couchés ou de 10 assis, du même système que ceux commandés par le Service de santé. Ces 3 autos, avec les 2 autres camions qui existaient déjà en magasin, assuraient le transport. Et quand la mobilisation a été décrétée en septembre 1915, ne voulant pas toucher au matériel affecté aux besoins de la guerre, il a préparé 3 autres hôpitaux pathologiques de 100 lits chacun et 3 petits hôpitaux d'isolement de 20 lits chacun pour maladies contagieuses.

Ainsi la valeur du matériel existant en magasin de 180,965.50 dr. en 1914, s'est élevée, en 1915, à 313,122 dr.

Les cours de l'école d'infirmières bénévoles ont continué pendant l'année 1915. Sur 145 inscrites, 75 seulement ont pu

suivre jusqu'à la fin les cours théoriques et pratiques et passer leur examen avec succès.

Le conseil de la Croix-Rouge a essayé de former aussi un corps d'infirmiers et notamment de brancardiers.

Malheureusement la mobilisation nous enlevait tous les jeunes gens à l'âge de s'enrôler dans ce corps. Quelques étudiants et 68 boys-scouts ont suivi les cours, mais bientôt il a été reconnu qu'à cause de leur jeune âge, leur corps n'était pas suffisamment développé pour résister aux fatigues que comporte le service des brancardiers.

Le Conseil s'est aussi occupé de former d'autres sections de la Croix-Rouge à Janina, Patras, Serès, au Caire, et à Alexandrie.

Des écoles d'infirmières bénévoles ont été créées à Salonique et à Volo par les Sections locales.

Un bureau de renseignements et de correspondance a été institué pour les prisonniers de guerre depuis juillet 1915. Ce bureau était sous le contrôle d'un membre du Conseil et d'un fonctionnaire du ministère des Postes et Télégraphes.

Il était desservi par plusieurs dames et demoiselles.

En plus un comité de dames a été nommé aux fins de prendre soin des prisonniers de guerre.

Enfin un timbre spécial pour la Croix-Rouge a été créé. Ce timbre supplémentaire n'était pas obligatoire et a, tout de même, rapporté 27,000 dr. dans l'année.

1916

L'agglomération des nombreux réfugiés des régions macédoniennes à Volo appelait l'intervention de la Croix-Rouge.

Aussi dès le 20 septembre 1916, la Section de Volo a institué un dispensaire, qui, en dehors des soins médicaux et des médicaments, distribuait aussi du lait et des aliments aux convalescents. En plus, elle a pris à son compte un pavillon de l'hôpital municipal de Volo pour y hospitaliser les malades réfugiés qui ne pouvaient pas se faire soigner chez eux ; ce pavillon comprenait des chambres pour les femmes devant accoucher.

Le bureau de renseignements et celui des prisonniers ont pris une grande extension.

On a pris soin des Allemands, Autrichiens et Turcs, prisonniers des Serbes, transportés à Tripoli.

On a obtenu les listes des prisonniers serbes, dont on a transmis copie à la Croix-Rouge serbe fixée à Genève.

A l'appel adressé par le Comité international en faveur de l'Agence internationale des prisonniers de guerre, la Croix-Rouge hellénique a répondu par un envoi de 1,000 fr.

Sur nouvel appel de la Croix-Rouge serbe, la Croix-Rouge hellénique a répondu par un envoi de 5,000 fr.

Enfin la Croix-Rouge est venue en aide au dispensaire et l'hôpital municipal de Corfou et à l'hôpital de Janina par l'envoi de médicaments, de matériel chirurgical et du linge.

La révolution, qui a éclaté en septembre à Salonique, et les tristes événements survenus au mois de décembre à Athènes ont paralysé toute action de la Croix-Rouge dans les contrées de Macédoine, où le besoin se faisait le plus sentir.

1917

La section de la Croix-Rouge à Salonique se trouvait entièrement paralysée dans son action; le Comité central d'Athènes, sous la présidence de la reine Sophie, refusait tout secours et tout rapport avec la Section de Salonique. Le gouvernement provisoire de la Défense nationale appela à Salonique un des membres du Conseil central, qui se trouvait en Crète, et lui donna la mission de réorganiser la Croix-Rouge. Aussitôt après, la section de Salonique céda la place à la création d'une nouvelle Croix-Rouge avec siège à Salonique, dans le ressort de laquelle rentraient toutes les contrées qui dépendaient du gouvernement provisoire de la Défense nationale.

Un Comité central, sous la présidence de M. Jean Athanasaki, ancien membre du Comité central d'Athènes, a été nommé à Salonique par décret du 17-30 mai 1917, et cette nomination a été communiquée au Comité international de la Croix-Rouge à Genève.

Ce comité a immédiatement entamé des rapports avec toutes les missions des Croix-Rouges des alliés se trouvant à Salonique, et il a lancé un appel de secours à tous les Grecs du pays et toutes

les colonies grecques à l'étranger. Au bout de 3 semaines une somme de 100,000 fr. était recueillie et par décret du 12-25 juin 1917, la Croix-Rouge de Salonique a pu prendre possession de l'hôpital n° 3 créé avec le matériel de la section de la Croix-Rouge de Salonique et par les soins assidus de l'excellent Dr Armand Ruffer, haut fonctionnaire en Egypte, qui était venu exprès d'Egypte, avec une équipe d'infirmières anglaises. Le Dr Ruffer a installé l'hôpital avec 150 lits et tout le confort possible, grâce aux dons généreux de la Croix-Rouge anglaise ; et, lorsque, son œuvre terminée, il rentrait en Egypte, il a eu le malheur de périr en voyage, son navire ayant été torpillé par un sous-marin allemand.

La Croix-Rouge ne peut qu'exprimer encore une fois sa reconnaissance envers le Dr Ruffer pour tout ce qu'il a fait pour elle.

Ainsi par décret du 12-25 juin 1917, l'hôpital créé par les soins du Dr Ruffer avec le matériel de la Croix-Rouge hellénique (Section de Salonique), qui était administrée par le Service de santé sous n° 3, mais portait quand même le nom de la Croix-Rouge, a passé entre les mains du Comité central de la nouvelle Croix-Rouge de Salonique, qui en a assumé l'administration et la direction.

Au bout d'un mois cet hôpital comptait 230 lits et plus tard, il a été porté à 430 avec des tentes, pour finir (y compris une dépendance) de 600 lits.

La Croix-Rouge anglaise, en dehors de nombreux dons en matériel sanitaire, lui donna en outre une complète installation de rayons X, qui a servi aussi pour les autres hôpitaux militaires de Salonique.

La Croix-Rouge hellénique ne saurait assez remercier et exprimer sa reconnaissance envers la Croix-Rouge anglaise, et notamment son directeur à Salonique, M. Fitz Patrick, de l'empressement, qu'il mettait de venir toujours en aide à la jeune Croix-Rouge hellénique, poussant souvent l'amabilité jusqu'à venir lui-même s'enquérir de nos besoins.

Mais entre temps l'Union du pays s'étant réalisée, le gouvernement provisoire de Salonique était supprimé pour faire place au gouvernement régulier d'Athènes, sous l'avènement du jeune

roi Alexandre. L'union du pays imposait donc l'union de la Croix-Rouge, ce qui a eu lieu par la loi 745, du 16 août 1917, laquelle, fusionnant les deux Croix-Rouges, nommait un Comité provisoire de 10 membres, avec mission d'administrer provisoirement la Croix-Rouge et de convoquer une assemblée générale pour voter les modifications des statuts, qui s'imposaient par suite du changement de l'état politique du pays.

L'assemblée générale a été convoquée le 17 décembre 1917, les modifications des statuts ont été votées et les statuts ainsi modifiés ont été approuvés, par jugement du Tribunal d'Athènes, en date du 20 décembre 1917, n° 2619.

Les choses étaient donc rétablies dans leur état normal, et le nouveau Comité central a été annoncé tant au Comité international de la Croix-Rouge de Genève qu'à toutes les autorités helléniques.

L'hôpital de Salonique a été bientôt appelée à jouer un grand rôle lors du grand incendie de Salonique.

Les deux premiers jours, la distribution du pain a été faite à l'hôpital à une grande partie de la population, et les dames et infirmières de la Croix-Rouge n'ont cessé de prodiguer leurs soins à la malheureuse population, qui campait dans les rues.

Dix de nos meilleures infirmières d'Athènes ont pris service aux camps établis par l'armée anglaise à Doudoular, Karaïssi et Kalamaria pour abriter les victimes de l'incendie, pour la plupart, des Israélites.

Pendant dix mois les susdites infirmières ont prêté leurs soins avec un dévouement parfait et à l'entière satisfaction des autorités anglaises. En plus, un hôpital de 50 lits a été installé sous tentes en face de l'hôpital de la Croix-Rouge, et on y transportait tous les malades de ces trois camps qui avaient besoin d'un plus long traitement ou d'une opération,

En même temps la Croix-Rouge commandait en France une ambulance complète pour le front avec automobiles, toutes les installations modernes et un matériel chirurgical abondant.

Le nombre des réfugiés ayant augmenté à Athènes, la disette des médicaments et la gêne frappante dans laquelle se trouvait la classe pauvre après une année de blocus, a amené la Croix-Rouge à installer à Athènes un dispensaire dans une

baraque Doecker pour la petite chirurgie et les malades et souffreteux. Le nombre des malades s'est élevé à 6,513, ceux soumis à des petites opérations à 1,892, et ceux souffrant de maladies spéciales à 2,366. 1,669 enfants ont été envoyés et soignés à la clinique d'enfants de l'Université.

La Section de Volo a continué à prêter ses secours aux réfugiés.

7,060 malades ont été reçus au dispensaire, 109 ont été hospitalisés à l'hôpital municipal dans le pavillon réservé à la Croix-Rouge et 38 femmes qui y ont accouché ont reçu les soins des sages-femmes et des médecins envoyés par la Croix-Rouge.

La section a en outre donné 25 lits complets à l'armée française pour installer un petit hôpital pendant son séjour à Volo.

Section de Syra. — Les nécessités de la mobilisation décrétée par le gouvernement provisoire de la Défense nationale, imposaient la création d'un petit hôpital à Syra pour hospitaliser les soldats ou recrues de passage à Syra, ou bien les victimes des torpillages. Des collectes ont été organisées par un comité provisoire et un matériel pour 120 lits a été commandé en Egypte.

Mais au moment de l'arrivée de ce matériel, la nécessité de la création d'un hôpital ne se faisait plus sentir, l'union du pays ayant été réalisée.

Une partie donc du matériel a été donnée à l'hôpital municipal de Syra et le reste à la Croix-Rouge. En même temps le Comité provisoire, ayant fini son mandat, il s'est transformé en comité local de la Section de la Croix-Rouge, créée de ce fait à Syra.

Section de la Canée (Crète). — Le 5 janvier 1917, sur l'initiative prise par M. J. Athanasaki, qui se trouvait alors en Crète, une Section de la Croix-Rouge a été formée en Crète. Une école d'infirmières a été ouverte, du linge et des vêtements ont été préparés, et lorsque la division crétoise partit, au mois de mai, pour Salonique, la section de la Croix-Rouge l'accompagna avec 2 infirmières, du matériel pour 50 lits, et une somme de 5,000 dr.

A l'école des brancardiers, il y a eu 18 étudiants et 20 boyscout, qui ont suivi les cours théoriques et pratiques.

Sur l'appel du Conseil de l'Université de venir en aide aux étudiants pauvres, qui ne pouvaient pas même communiquer avec leurs parents à cause du blocus, la Croix-Rouge a fourni la quantité demandée de lits, matelas, draps, etc., etc.

Le Bureau de renseignements sur les prisonniers a continué à travailler pendant toute l'année. Malgré le blocus, les demandes de renseignements se sont élevées à 11,460, les lettres expédiées à 11,414 et celles distribuées à 8,370.

On a tenté, par l'entremise du Bureau international de la Paix à Berne, d'obtenir de la Croix-Rouge bulgare le service des renseignements sur les Grecs de la Macédoine orientale, occupée par la Bulgarie, mais on n'a obtenu aucune réponse.

La Croix-Rouge a participé à l'érection d'un monument en l'honneur des dames infirmières de la Croix-Rouge française, sur l'initiative de M^{me} Juliette Adam, par une souscription de 500 fr.

Enfin la Croix-Rouge n'a pas manqué d'appuyer auprès du Gouvernement hellénique les vœux formulés par la Conférence des Croix-Rouges neutres, réunie à Genève le 11-14 septembre 1917, pour l'amélioration du sort des prisonniers.

1918

La guerre prenant de jour en jour une plus grande extension sur le front macédonien, le conseil a tracé en conséquence son programme d'action à savoir :

- 1^o De renforcer ses finances de façon à faire face aux nouvelles obligations qu'il assumait.
- 2^o D'approvisionner ses magasins et de trouver les locaux pour y installer de nouveaux hôpitaux.
- 3^o D'intensifier les cours de l'école d'infirmières pour préparer le plus de personnel possible.

1^o Pour renforcer ses finances, la Croix-Rouge a lancé un nouvel appel tant à l'intérieur du pays que dans toutes les colonies florissantes à l'étranger.

Cet appel a été couronné de succès ; la somme totale de 1,243,258 dr. a été recueillie, ce qui nous permet d'étendre

notre programme et d'augmenter le nombre de nos hôpitaux. D'autre part, le gouvernement 'a accepté de verser à la Croix-Rouge dr. 3,50 pour chaque soldat et dr. 6 pour chaque officier, par journée d'hospitalisation.

2^o Forts de cet appui financier la Croix-Rouge a immédiatement procédé, après entente avec le Service de santé :

- a) à l'agrandissement de l'hôpital de Salonique de 230 à 430 lits et plus tard, avec deux dépendances, à 600 ;
- b) à la création d'un hôpital mixte chirurgical et pathologique à Volo de 200 lits ;
- c) à l'aménagement de 200 lits à l'hôpital d'Athènes Are-taieion, mis à la disposition de la Croix-Rouge par l'Université ;
- d) à l'affectation spéciale de trois pavillons à l'hôpital « Evangelismos » aux malades et blessés de la Croix-Rouge ;
- e) à la création d'un hôpital pathologique à l'Ecole normale « Maraslion » de 200 lits ;
- f) enfin à l'installation au front de la Stroumna d'une ambulance de 100 lits.

Le matériel commandé en France pour une ambulance de 200 lits avec automobiles, etc., n'arrivant pas et déjà deux divisions s'étant concentrées à la Stroumna sans autre ressource que les ambulances mobiles de l'armée, la nécessité devenait urgente d'y installer une ambulance sérieuse pouvant accueillir et soigner les grands blessés, qui ne pouvaient pas être transportés.

Après entente avec l'autorité militaire anglaise qui commandait le secteur de la Stroumna et avec le général commandant la division grecque, l'ambulance a été installée sous tentes sur un plateau au kil. 70 de la route de Serès, tout près du gros de l'armée et en avant du quartier général.

Le colonel Birrel, médecin en chef du 16^{me} corps de l'armée anglaise et le général Nider, commandant de la première division grecque nous ont prêté un concours précieux pour l'installation de l'ambulance.

Cette ambulance a fonctionné pendant 4 mois en rendant

de très grands services, jusqu'au moment où, les Bulgares ayant capitulé, l'armée s'est avancée vers Serès et Drama.

L'ambulance a suivi l'armée jusqu'à Drama ; mais comme les opérations militaires avaient pris fin, on a remis à l'hôpital municipal tout le matériel pathologique, et le reste a été envoyé à Athènes.

Le dispensaire installé à Athènes a continué à fonctionner pendant toute l'année ; il a donné ses soins à 11,755 malades et 1,912 chirurgicaux.

Dans tous les hôpitaux de la Croix-Rouge du 1^{er} janvier au 31 décembre, ont été hospitalisés 20,582 blessés et malades avec 257,542 journées de traitement.

A la fin du mois de mai, le président de la Croix-Rouge, M. Athanasaki, ayant été appelé par le gouvernement au poste de sous-secrétaire d'Etat au Service de santé, a présenté sa démission.

Le Conseil a toutefois décidé de ne pas remplir le poste laissé vacant par M. Athanasaki et de charger des fonctions de la présidence, le vice-président, le prof. Maccas.

3° Les sections de Volo, Syra et Janina ont continué à faire fonctionner les dispensaires, et l'école des infirmières a accordé le diplôme à 61 infirmières sur 87 inscrits.

Des infirmières françaises appartenant aux trois sociétés de la Croix-Rouge ont offert leurs services ; elles ont été placées dans les différents hôpitaux d'Athènes, où elles ont travaillé avec beaucoup de dévouement, surtout pendant l'épidémie de grippe.

La Croix-Rouge a répondu avec empressement à tous les appels de secours, qui lui ont été adressés.

Ainsi a) Elle a envoyé 2,500 dr. à l'Agence des prisonniers du Comité international de Genève.

b) Elle a laissé au Comité hellénique de Genève la somme de 6,772 dr., recueillie par lui, pour en disposer en faveur des prisonniers Grecs en Allemagne, Autriche et Bulgarie.

c) Elle a envoyé au préfet de Serès 30 lits complets pour y installer un hôpital provisoire pour les émigrés, qui rentreraient sans retrouver leurs foyers.

d) Elle a envoyé au gouvernement général de Macédoine

250 couvertures en laine, 20 caisses de lait, 4 barils de cognac et une quantité de vêtements.

e) Elle a envoyé au 1^{er} corps d'armée 500 draps, 500 chemises et 500 caleçons.

f) Elle a envoyé 20 lits complets pour les réfugiés à Métélin.

g) Elle a prêté au Service de santé un grand laboratoire microbiologique avec tous les accessoires.

1919

L'armistice général ayant été signé et les opérations militaires ayant pris fin, la Croix-Rouge a décidé de liquider ses hôpitaux de guerre, et de porter toute son attention sur l'état lamentable dans lequel se trouvaient toutes ces malheureuses populations en Thrace, en Asie-Mineure et au Pont. Déplacées et persécutées pendant une longue période par les Bulgares et les Turcs, elles rentraient enfin dans leurs foyers, mais pour y trouver la désolation et la misère sans ressource aucune !

Après avoir donc liquidé l'hôpital de Salonique qui a travaillé jusqu'au 21 juin 1919 avec 1,361 malades (pour la plupart de grippe, et de paludisme), la Croix-Rouge, avec l'aide financière du gouvernement, a immédiatement organisé une première mission à Constantinople, sous la direction du Dr Antypas, membre du Conseil de la Croix-Rouge.

Cette mission, qui a débuté par l'installation à Péra d'un hôpital de 100 lits et de deux dispensaires, comptait à la fin de l'année cinq hôpitaux, dont un à Péra de 140 lits, un autre à Eptapyrgion (Yedi-Koulé) de 350 lits, un troisième à Chalcidon de 30 lits, un quatrième à Trébizonde avec dépendances pour maladies contagieuses de 80 lits et un autre au Phanar de 10 lits, soit en tout 610 lits.

L'hôpital de Eptapyrgion a été installé en vue de l'expédition en Russie et il a rendu de très grands services ayant pu hospitaliser tous les blessés de la fameuse bataille de Kherson, qui ne pouvaient pas être transportés jusqu'à Athènes.

Ces hôpitaux ont reçu, depuis le 18 novembre 1918 jusqu'à la fin décembre 1919, 4,338 malades et blessés, avec 79,145 journées de traitement. On y a procédé à 680 grandes opérations.

Dans ces hôpitaux, en dehors des soldats et marins, étaient reçus tous les malades nécessiteux de toute race et de toute religion, sans aucune distinction.

En même temps, on a installé et fait fonctionner 28 dispensaires, tant à Constantinople qu'à l'intérieur du pays, à Andrinople, Raidesto, Gallipoli, Marmara, Lulé-Bourgas, Sinopi, Amisso, Kerassonde, Trébizonde, Ikonion, etc. Ces dispensaires ont donné des soins à des 85,750 malades.

Mais en dehors des soins médicaux, la mission a distribué du lait, des vêtements et même des secours en argent. Elle a pris soin de recueillir les orphelins et de les placer dans les divers orphelinats. Elle a envoyé des médicaments et du matériel chirurgical aux diverses communautés de l'intérieur et à Constantinople même, à tous les services de l'armée et de la flotte, à toutes les sociétés de bienfaisance et des réfugiés, aux orphelinats, à l'Asile maternel, à la Clinique d'accouchement et en général partout où besoin était.

De plus, elle envoyait ses médecins faire des visites à domicile, lorsque les malades ne pouvaient pas se rendre au dispensaire.

Aussitôt que la peste a fait son apparition, la mission a procédé à la vaccination des élèves de toutes les écoles de Constantinople, au nombre de 20,000 environ, fréquentant 70 écoles.

Elle a également vacciné tout le personnel des hôpitaux des missions militaires et navales et un nombre considérable de civils.

Bientôt une nouvelle épidémie faisait son apparition, la petite vérole et une nouvelle vaccination s'en est suivie.

La mission de Constantinople a atteint dans la composition de son personnel le chiffre de 40 médecins militarisés, 36 médecins civils, 139 infirmiers militaires, 34 infirmières bénévoles de la Croix-Rouge et 58 personnes civiles pour le service intérieur.

Dans le courant de l'année, un cours d'infirmières a été organisé à l'hôpital de Péra, et plusieurs dames et demoiselles de Constantinople ont suivi avec succès ce cours.

Enfin, une fête organisée en faveur de la Croix-Rouge a rapporté la somme de 100,000 francs.

La mission envoyée à Smyrne, sous la direction du médecin

principal militaire Tsounoukas, bien qu'accueillie avec beaucoup de sympathie par la population, a rencontré la plus grande hostilité de la part des autorités turques. Malgré cela, par son travail assidu, l'aménité de son personnel et l'impartialité que ce dernier apportait dans l'accomplissement de son devoir, elle est parvenue en peu de temps à s'imposer au respect des autorités et à gagner la sympathie de toutes les races turques, arméniennes, israélites et autres, qui accouraient auprès des médecins de la Croix-Rouge pour des visites à domicile. Forte de ce succès, la mission a étendu son action à l'intérieur du pays par la création de petits hôpitaux et de dispensaires à Aidin, Magnésie, Horoskiou, Vourla et ailleurs. 105,114 malades ont été traités aux polycliniques et dans les dispensaires. 1,012 ont eu recours au poste de premier secours. 19,568 journées de traitement ont été enregistrées dans les hôpitaux avec 1,806 opérations, dont 441 grandes. 3,703 visites à domicile.

Un cours d'infirmières a été aussi organisé à l'hôpital de Smyrne et six dames ont pu y suivre régulièrement ce cours et obtenir le diplôme d'infirmières.

En l'année 1920, la mission a beaucoup développé son action par la création d'autres dispensaires et polycliniques à l'intérieur, de sorte qu'à la fin juillet elle pouvait présenter la statistique suivante. Depuis le 2 janvier 1920 jusqu'au 1^{er} août, ont été soignés dans les hôpitaux, polycliniques et dispensaires :

Hellènes.....	175,045
Turcs.....	27,218
Israélites.....	14,034
Arméniens.....	5,503
Catholiques.....	2,663

En tout, 224,463 personnes.

Sur la demande des habitants de Macri, une mission y a été envoyée sous la direction du Dr Manola.

Cette mission a rencontré, dès les premiers moments, une hostilité marquée de la part des autorités turques. Au milieu de mille difficultés, elle a cependant pu s'installer et commencer son travail dès le 25 avril. Elle a aussi prêté ses soins à 1,500

malades et fait 3,000 visites à domicile, dont 800 à des maisons turques.

Toutefois les autorités turques, encouragées par d'autres intrigues, ont fini par intimé l'ordre au Dr Manola de quitter la ville avec sa mission et, lorsque le Dr Manola voulut monter sur le bateau « Roumeli » pour s'entendre sur l'embarquement de la mission, il fut maltraité par les soldats turcs qui l'ont poussé hors de la barque à coups de crosse, et comme il tentait de se défendre, un peloton qui le guettait de près, a tiré sur lui et l'a lâchement assassiné.

La Croix-Rouge a énergiquement protesté contre cet horrible attentat, tant auprès du Comité international qu'à la Conférence de la Paix.

Une autre petite mission a été envoyée à Alikarnassé sur la demande des habitants. Elle y a combattu la petite vérole, le typhus exanthématique et le paludisme.

Pendant les cinq mois de son séjour, elle a prêté ses soins à dispensaire et à domicile, à 3,380 malades dont 2,230 Turcs, 990 Grecs et 160 Israélites.

Plus importante a été la mission envoyée à Kydonias (Aivali), sous la direction du Dr Orphanides, médecin-major de réserve.

L'accueil fait à la mission par la population était celui qu'on ferait à un sauveur ; mais la situation qu'elle y a trouvée était des plus lamentables. Les malheureux habitants déportés pendant 5 ans, étaient rapatriés et jetés à la côte par les bateaux turcs, sans vêtements et sans aucun moyen pour leur ravitaillement.

Leurs maisons avaient été pillées et dévastées par les Turcs. Affaiblis et affamés, ils étaient la proie de toutes les épidémies qui y sévissaient ; le typhus exanthématique, la galle, la tuberculose, le paludisme et les maladies vénériennes !

Le principal souci de la mission était de leur assurer le ravitaillement, et la distribution de vêtements.

Grâce aux secours accordés par le ministère du ravitaillement, par la Croix-Rouge américaine, et au moyen d'une collecte générale, organisée dans les principales villes de la Grèce, sur l'initiative du sous-secrétaire d'Etat au Service de santé, des cuisines populaires ont été organisées, des vêtements ont été distribués,

les enfants orphelins (il y en a 113) ont été recueillis et installés dans un home confortable, la ville a été nettoyée des immondices, et un établissement de bains a été construit aux frais de la Croix-Rouge. Un hôpital et divers dispensaires ont été installés, des visites à domicile ont été organisées (il y en a eu 14,744), on distribua des médicaments et même de petites sommes d'argent aux plus nécessiteux.

Grâce à toutes ces mesures prises par la mission de la Croix-Rouge, la population a été sauvée et la ville est devenue méconnaissable !

La mission, qui a continué son action jusqu'à ce jour, a rendu aussi de grands services à l'armée d'occupation hellénique, puisqu'elle a pu organiser des colonnes volantes pour suivre les régiments et hospitaliser tous les soldats, blessés ou malades.

Sur l'appel fait par la Croix-Rouge hellénique à la Croix-Rouge américaine, cette dernière, après une enquête préalable sur les besoins de la Croix-Rouge et de la population du pays, décida d'envoyer une nombreuse mission composée de 48 personnes, avec un important matériel sanitaire et des quantités considérables de vivres, du lait, des médicaments, des vêtements sur la base d'un budget de 2,500,000 dollars !

La Croix-Rouge américaine a commencé par organiser des postes de secours dans tous les villages de la Macédoine orientale, dans lesquels rentraient les habitants déportés en Bulgarie lors de l'occupation bulgare.

Pendant 6 mois presque, ces postes distribuèrent du pain et des vêtements.

Elle a institué des dispensaires dans divers villages en Macédoine et dans les îles, surtout pour protéger les enfants. Les 3 dispensaires pour les nouveaux-nés installés à Athènes, Patras, et la Cannée, ont eu un grand succès : ils continuent à fonctionner encore avec des infirmières grecques.

Elle a organisé des équipes avec des médecins, infirmières, et tout le nécessaire pour combattre le typhus exanthématique dans la Macédoine orientale.

Dans l'accomplissement de ce devoir, on a eu à déplorer la mort du Dr Edouard Walker, atteint lui-même du typhus.

Elle a distribué à tous les hôpitaux de la Croix-Rouge, militaires et civils, et à tous les établissements de bienfaisance, une quantité importante de médicaments, matériel sanitaire et vêtements.

Elle a notamment fourni tout le matériel pour l'hôpital anti-tuberculeux à Asvestochori. Mais indépendamment de ces secours, on a procédé à l'étude géologique des diverses contrées de la Grèce, dans le but de renforcer la production.

Enfin elle a offert de contribuer à l'institution d'une école d'infirmières professionnelles par l'envoi de 4 infirmières-major, expérimentées, qui auraient à l'organiser d'après le modèle de celles fonctionnant en Amérique.

Ainsi finissait l'année 1919, dernière année de la guerre, laissant un bilan très réduit pour la Croix-Rouge.

Ce bilan accusait à l'actif une somme de dr. 1,273,762.33 en bons de trésor et argent comptant, 148,048.40 en matériel et 230,637.75 en immeubles.

Statistique sommaire du Bureau des prisonniers depuis le 1^{er} juillet 1915.

On a reçu des demandes de renseignements pour des prisonniers de guerre, sur des Grecs en Turquie et Bulgarie, des Anglais et Français en Turquie, des Allemands et Autrichiens en Russie, en France et en Angleterre, des Turcs et Bulgares en Grèce, etc..... 92,948

On a pu donner des renseignements positifs dont
18,225 par dépêches..... 78,983
Négatifs 3,013

On a transmis des lettres aux officiers et soldats du 4^{me} corps d'armée hellénique, interné à Goerlitz..... 34,496

Aux Grecs qui sont restés en Macédoine orientale après l'occupation bulgare et ceux déportés en Bulgarie 25,138

Aux Grecs qui sont restés en Allemagne, Autriche, Bulgarie, Roumanie, Russie et Serbie..... 18,170

Aux parents restés en Allemagne, Autriche et Turquie des prisonniers des Serbes, Allemands, Autrichiens et Turcs internés à Syra, Tripoli et Itaka 4,960

Aux parents des prisonniers bulgares internés en Grèce directement et par l'entremise de la Croix-Rouge bulgare.....	175,600
On a reçu et distribué des lettres expédiées.	
Des officiers et soldats du 4 ^{me} corps d'armée internés à Goerlitz.....	31,500
Des Grecs restés en Macédoine orientale et ceux déportés en Bulgarie.....	4,675
De l'Allemagne, Autriche, etc. pour les Allemands et Autrichiens restés en Grèce.....	8,843
De Turquie pour les prisonniers turcs en Grèce....	11,030
De Bulgarie pour les prisonniers bulgares en Grèce directement et par l'entremise de la Croix-Rouge bulgare.....	116,000
De Salonique, Malte, etc., de la part des prisonniers des alliés.....	27,200
Des Indes, d'Egypte, Bombay, de la part des Turcs prisonniers des Anglais à destination de la Macédoine de l'Epire, Crète, Thrace et Asie-Mineure.....	80,000

Le Bureau des prisonniers a reçu en 1916, des listes de prisonniers serbes internés en Allemagne et en Autriche ; ces listes ont été mises à la disposition des députés serbes se trouvant en Grèce et copies en ont été remises à la Légation serbe d'Athènes et à la Croix-Rouge serbe installée à Genève.

Le Bureau s'est particulièrement occupé des familles serbes réfugiées en Grèce.

Il a dressé des listes de ces familles qu'il a communiquées à leurs parents en Serbie, et il a pris soin de procurer un logement aux familles pauvres dans les divers établissements de bienfaisance. Le Bureau concentrait toutes les listes de prisonniers pris sur les différents fronts et les communiquait aux Croix-Rouges intéressées.

Il entretenait toute la correspondance des familles grecques réfugiées de Constantinople, Smyrne, etc., avec leurs parents.

Il entretenait la correspondance des prisonniers russes, de même que de ceux internés par les alliés à Metelin, Moudros et Malta.

Il recevait régulièrement les listes des prisonniers décédés et les actes de décès, dont il transmettait copie aux Croix-Rouges intéressées.

Il donnait des renseignements sur les Grecs enrôlés de force à l'armée turque et tombés prisonniers entre les mains des Anglais en Palestine.

Le Bureau a aussi régulièrement reçu et transmis l'argent et les colis destinés aux prisonniers internés en Grèce.

Notre programme en temps de Paix.

Pour élaborer un programme défini et le mettre à exécution, il faut avant tout dresser un budget et connaître les ressources fixes disponibles.

Les revenus ordinaires de la Croix-Rouge en temps de paix suffisent à peine à couvrir ses frais généraux.

Il faudrait donc créer de nouveaux revenus annuels, qui nous permettent d'engager les dépenses.

Aussi avons-nous pensé augmenter le nombre des membres avec une cotisation annuelle de 5 fr. et d'accepter des souscripteurs à 1 fr. par an, pour rendre la participation à la Croix-Rouge accessible à toutes les bourses et notamment pour y enrôler toutes les corporations des ouvriers et travailleurs.

Au mois de mai dernier, une conférence a été donnée, à laquelle assistaient les présidents et les conseils de nombreuses corporations ouvrières. On y a expliqué les principes et le but de la Croix-Rouge, les grands services qu'elle a rendus pendant la guerre, les devoirs qui lui incombent aujourd'hui en présence des conséquences désastreuses de la longue guerre et les secours qu'elle serait à même de donner aux nécessiteux si ses ressources étaient augmentées. Malheureusement le résultat jusqu'à ce jour n'a pas été très encourageant et cela s'explique un peu.

Le pays se trouve en guerre depuis 1912, il a subi un blocus pendant de longs mois, il a eu à lutter contre ses ennemis du dehors et contre les anomalies et bouleversements intérieurs ; une grande partie de la population se trouve encore sous les armées, les élections générales se préparent et la cherté de la vie est devenue intolérable.

Toutes ces circonstances n'étaient évidemment pas favorables pour une propagande en faveur de la Croix-Rouge. Toutefois, nous n'y renonçons pas et nous pensons mettre en mouvement un grand comité de propagande composé de dames et de messieurs pour agir dans ce but.

En attendant, nous complétons l'étude de notre plan d'action.

La principale question, qui a toujours préoccupé la Croix-Rouge, c'est le manque absolu, pouvait-on dire, d'infirmières hospitalières ayant fait des études sérieuses, qui puissent servir en temps de paix, soit en ville à domicile, soit dans les différents hôpitaux et cliniques, soit dans les dispensaires, écoles et autres œuvres philanthropiques.

La seule cause qui a empêché jusqu'à ce jour la Croix-Rouge d'entreprendre cette tâche, c'est qu'elle n'avait pas un hôpital où ces infirmières pourraient faire leur stage comme internes.

Heureusement, un grand philanthrope, M. Benachis, ancien ministre et maire d'Athènes, vient de nous tirer d'embarras, en mettant à la disposition de la Croix-Rouge la somme nécessaire pour construire un hôpital modèle qui puisse servir d'école pour les infirmières.

En attendant la construction de l'hôpital, la Croix-Rouge va ouvrir cet hiver un cours pour former des infirmières visiteuses aux dispensaires d'hygiène sociale, sous la direction d'une infirmière-major très expérimentée qui, pendant un an, a fait un stage spécial dans les dispensaires et sanatoriums en France. Ces infirmières visiteuses seront pour la plupart recrutées parmi les infirmières bénévoles de la Croix-Rouge.

En outre, grâce à une bourse accordée par la Ligue des Croix-Rouges, une de nos infirmières s'est rendue à Londres pour y compléter ses études.

La Croix-Rouge prépare aussi la création d'un service de visites et de soins à donner à domicile aux familles pauvres.

Ce service dépendra d'un dispensaire d'hygiène sociale et sera exécuté par des infirmières bénévoles et des médecins de la Croix-Rouge.

Cette institution viendra compléter le service établi par la Mission américaine, pour les petits enfants, service qui fonctionne très bien.

La Croix-Rouge espère qu'avec le temps, ses ressources en argent et en personnel lui permettront d'établir ce service dans les autres villes de la Grèce et de pouvoir ainsi, par le contact de ses infirmières avec les pauvres et les malades, propager les principes d'hygiène et de prophylaxie.

Tels sont, pour le moment, les plans d'action de la Croix-Rouge hellénique pour la période de paix, qui, nous l'espérons, va commencer et durer.

Pour la Croix-Rouge hellénique :

Le Secrétaire général :

B. PATRIKIOS.

Le Président :

J. ATHANASAKI.